



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2-2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'ODARS, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Patrice ARSÉGUEL, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Procurations : 02

Absents excusés : 02

Votants : 15

Numéro	Désignation	Vote
<u>D2026-03-01</u>	Installation du nouveau conseil et élection du maire	A l'unanimité
<u>D2026-03-02</u>	Détermination du nombre d'adjoints	A l'unanimité
<u>D2026-03-03</u>	Élection des adjoints	A l'unanimité
<u>D2026-03-04</u>	Lecture de la Charte de l'élu local	A l'unanimité
<u>D2026-03-05</u>	Délégations permanentes du conseil municipal au maire	A l'unanimité
<u>D2026-03-06</u>	Création des commissions et désignation des membres	A l'unanimité
<u>D2025-03-07</u>	Indemnités de fonction des adjoints	14 voix Pour 1 abstention 0 voix Contre
<u>D2025-03-08</u>	Désignation des membres du CCAS	A l'unanimité

Vu pour être affiché le 21 mars 2026, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Odars,
Le 21 mars 2026
Patrice ARSÉGUEL, Maire

